
pendants réalisant leurs propres projets. Le rôle joué par un nombre croissant d'universités et de collèges acquiert un tel poids que l'ACDI, dans la restructuration récente de son programme des organisations non gouvernementales, a fait en sorte qu'une plus grande attention soit accordée à ce secteur.

Les Canadiens continuent donc, comme par le passé, à apporter une contribution sensible et diversifiée au progrès de l'éducation dans le monde. Toutefois, nous ne pouvons nous reposer sur nos lauriers, puisque notre perception du but à atteindre et des moyens à mettre en oeuvre se modifie continuellement. Nous savons désormais, entre autres, que la meilleure façon d'aider le tiers monde ne consiste pas à reproduire nos systèmes en série dans une centaine de pays. Ceux-ci cherchent maintenant à obtenir une assistance plus spécialisée. Le Canada a donc tenté de répondre à cette demande en optant pour une aide plus concentrée, plus efficace dans le domaine de l'éducation. Il s'ensuit, bien sûr, que l'enseignant canadien a moins de chance d'apporter sa propre contribution et de travailler à l'étranger pour le compte de l'ACDI. Mais c'est un changement dont nous devrions nous réjouir parce qu'il signifie que les pays en voie de développement sont de plus en plus en mesure de répondre à leurs besoins et de dispenser l'instruction nécessaire à leur population.

L'avenir

Où devons-nous faire porter notre action ? Vers quoi faut-il nous orienter ? Bien entendu, nous avons encore besoin de nous pencher sur ce que les gens apprennent, sur la façon dont ils l'apprennent et sur les raisons pour lesquelles ils l'apprennent, afin d'expérimenter et d'innover intelligemment. Nous pourrions ainsi améliorer l'éducation dans les pays en voie de développement, et peut-être même aussi chez nous. Quant à l'ACDI, elle s'est attaquée de deux façons aux problèmes relevés dans ce domaine au cours des dernières années. Comme je l'ai mentionné, nous avons modifié nos prestations d'aide pour mettre davantage l'accent sur la formation des enseignants, répondre aux besoins en main-d'oeuvre, favoriser la formation en tiers pays, encourager la coopération régionale et contribuer à des modes d'éducation non scolaires. Parallèlement, nous avons repensé toute notre action dans ce secteur afin de tenir compte de l'immense étendue des besoins, de l'insuffisance des ressources disponibles et de la priorité à donner aux pays et aux populations les plus pauvres du monde.

J'estime que notre contribution à l'avancement de l'éducation dans le tiers monde doit désormais s'engager dans de nouveaux sentiers. Nous devons résister à la tentation insidieuse d'imposer nos valeurs et nos systèmes à ces pays qui sont en train d'échafauder leurs principes d'éducation, parce que nous pourrions leur causer beaucoup de tort aussi bien sur le plan économique que sur le plan culturel. Ils pourraient en effet se ruiner à essayer de reproduire les structures occidentales et se retrouver dans une situation où la construction de chaque nouvelle école absorberait une partie tellement considérable du maigre budget d'éducation qu'elle ne ferait qu'interdire toute possibilité d'instruction à des milliers d'individus. Nous risquerions aussi de substituer les puissantes valeurs de notre culture aux valeurs particulières de ces peuples qui doivent déterminer leur propre mode de développement, ce qui ne ferait que saper leur intégrité culturelle. Il ne faut donc pas sous-estimer le tort que nous pouvons causer. Comme le disait Mark Twain, le savon et l'instruction n'ont pas des conséquences aussi brusques que le massacre, mais ils sont plus mortels à long terme.
